

Engagement pour le bois-énergie



«Devenir membre et profiter des avantages»

Ce que nous entendons par engagement:

Le bois est une source d'énergie moderne, pratique et propre. La chaleur produite par le bois est respectueuse de l'environnement et préserve notre climat.

L'utilisation de l'énergie du bois doit continuer à se développer. Pour cela, nous donnons des impulsions importantes.

- Notre service d'information et de conseil, qui couvre l'ensemble du territoire, répond chaque année à plus de 6'000 demandes.
- Notre travail médiatique est la voix largement perçue de l'énergie du bois.
- Nos instruments de qualité pour le chauffage au bois encouragent les installations et les produits de qualité supérieure et facilitent les décisions d'investissement.
- Notre offre de formation continue et de perfectionnement pour les techniciens du bâtiment, les planificateurs et les ingénieurs les connaissances les plus récentes.
- Notre travail politique crée de bonnes conditions-cadres.

L'économie forestière, l'industrie du bois, les constructeurs de poêles, les fabricants et importateurs de chauffages au bois, les services fédéraux, les cantons, les communes, les planificateurs, les architectes et autres nous soutiennent.



Energie-bois Suisse:

Depuis 1979, pour la chaleur issue de la forêt.

Aperçu de vos avantages

- Envoi régulier des dernières nouvelles (Bulletin, newsletter) pour rester informé.
- 25% de réduction sur les publications payantes.
- Participation à l'assemblée générale de l'association, vous influencez ainsi la politique du bois-énergie.
- Participation aux journées d'échange d'expériences (Avec inscription dans les répertoires «Entreprises expérimentées et Fournisseurs de combustibles bois»).
- Gratuité ou tarifs réduits pour les consultations.
- Des tarifs réduits pour les formations et les formations continues.



Adhésion

	Cotisation Fr./année
Membre individuel	80.--
Entreprise	
1 à 5 collaborateurs	150.--
6 à 20 collaborateurs	200.--
21 à 50 collaborateurs	300.--
51 à 100 collaborateurs	400.--
plus de 100 collaborateurs, selon accord, au minimum	500.--
Commune	
Jusqu'à 1'500 habitants	200.--
1'500 à 5'000 habitants	300.--
5'000 à 10'000 habitants	400.--
plus de 10'000 habitants, selon accord, au minimum	600.--
Membres collectifs	
Pour les services publics, les associations, les clubs, selon accord, au minimum	300.--
Option supplémentaire	
Inscription sur le site web dans «Recherche de partenaires régionaux» et utilisation du logo	100.--

Inscription

[Veuillez cliquer sur ce bouton pour accéder au formulaire d'inscription.](#)

Vous avez des questions sur le bois-énergie ?

Energie-bois Suisse

Neugasse 10
8005 Zurich

Tel. 044 250 88 11
info@energie-bois.ch | www.energie-bois.ch



Nous nous réjouissons de votre prise de contact

Energie-bois Suisse

Neugasse 10
8005 Zurich

T +41 44 250 88 15

info@energie-bois.ch
www.energie-bois.ch

Suivez-nous sur:   

